





- 1 Busard des roseaux / *Circus aeruginosus*** : rapace diurne légèrement plus grand que la Buse variable, avec un corps plus élancé, ailes plus étroites et la queue plus longue, arrondie. Fréquente les zones humides avec roselières\* où il niche au sol. Se nourrit de petits mammifères, oiseaux, batraciens et insectes. **NPic Mp P**
- 2 Hibou des marais / *Asio flammeus*** : rapace principalement diurne, nicheur sur les prairies humides près du littoral picard. Taille moyenne, tête petite et ronde garnie de petites aigrettes\* à peine visibles. Plumage brun-jaunâtre clair, très rayé. Fréquente les landes et friches humides, marais et tourbières en hiver où il niche au sol sur un nid rudimentaire. Se nourrit de campagnols généralement chassés en vol. **NPic Mp P**
- 3 Cigogne blanche / *Ciconia ciconia*** : grand échassier noir et blanc. L'espèce a tendance à se répartir en vallée de la Somme. Fréquente les zones cultivées, près des cours d'eau, marais et prairies inondables. Niche en hauteur sur des branchages et utilise cheminées, poteaux téléphoniques ou encore plates-formes comme supports. Oiseau aphone qui multiplie les claquements de bec en guise de chant. Migrateur qui se sédentarise de plus en plus. Se nourrit d'amphibiens, petits mammifères, vers et insectes. **NPic Mp P**
- 4 Gorgebleue à miroir / *Luscinia svecica*** : petit passereau élancé, à longues pattes fines. La tête pourvue d'un long sourcil blanc et une zone rousse à la base du croupion. Le mâle se distingue par une belle bavette bleu clair bordée par une bande noire et rousse sur la poitrine. Fréquente les buissons des zones humides, marais et abords de cours d'eau. Peut se confondre avec d'autres espèces paludicoles\*. Se nourrit d'insectes. **NPic M P**
- 5 Héron cendré / *Ardea cinerea*** : grand échassier commun. Dominance de gris et blanc grisâtre, muni d'un fort bec jaune grisâtre ainsi que de longues pattes jaunes grisâtres. Vol typique avec le cou replié. Reste immobile, à l'affût proche des cours d'eau et étangs et même dans les pâtures. Niche en colonie, haut perché sur un tas de branchettes dans un arbre. Se nourrit essentiellement de poissons. **NPic Mp P**
- 6 Phragmite des joncs / *Acrocephalus schoenobaenus*** : passereau paludicole\* assez commun. Plumage brun et chamois, crâne pointu, garni de sourcils blancs et une bavette blanchâtre. Dos diffusément rayé, qui paraît uniforme de loin. Fréquente une végétation touffue des zones humides, phragmitaies\*, joncs, saulaies des bords de cours d'eau. Niche dans une végétation dense. Peut se confondre avec d'autres espèces paludicoles\*. Se nourrit d'insectes. **NPic M P**
- 7 Butor étoilé / *Botaurus stellaris*** : grand échassier de la famille des Hérons, très rare en Picardie et difficilement observable, moeurs crépusculaires. Plus petit et plus trapu qu'un Héron cendré. Plumage de couleurs brun-cannelle. S'observe rarement à terre car se camoufle parfaitement dans les roseaux. Très farouche, il migre avec les gelées et revient tôt. Niche sur un amas de roseaux secs au niveau de l'eau, au cœur des roselières. Se nourrit de poissons, grenouilles et insectes. Chant caractéristique évoquant un cor de brume. **NPic Mp P**
- 8 Courlis cendré / *Numenius arquata*** : plus grand limicole\* d'Europe. Présent essentiellement sur le littoral picard en stationnement migratoire. Bec long et arqué reconnaissable de loin. Plumage régulièrement rayé et tacheté de gris brunâtre. En vol, présence d'une tache blanche pointue sur le dos. Fréquente les grandes prairies côtières, pâturages, terres cultivées avec prairies humides. Espèce grégaire\* nichant dans les herbes. **NPic Mp P**
- 9 Grande aigrette / *Egretta alba*** : grand échassier blanc, surnommé "le Héron blanc", avec un cou et des pattes plus longues ainsi qu'un bec jaune. Nicheur en Baie de Somme (quelques couples). Présence de plus en plus marquée en hiver. Fréquente les lacs marécageux peu profonds, avec roselières, entourés de végétation. Niche en colonie dans les roseaux ou les broussailles. Se nourrit de poissons et de petits amphibiens. **NPic Mp P**
- 10 Martin-pêcheur d'Europe / *Alcedo atthis*** : petit oiseau aquatique, particulièrement doué au plongeon et facilement reconnaissable par sa belle livrée bleu-orangée. Corps petit et trapu. Queue et pattes courtes mais tête imposante et bec proportionnellement long. Fréquente les cours d'eau lents bordés d'arbres. Niche dans des cavités qu'il creuse sur berges des cours d'eau. Se nourrit de poissons, qu'il assommera sur une branche avant d'avalier. **NPic P**
- 11 Sarcelle d'été / *Anas querquedula*** : canard de surface migrateur passant l'hiver dans les vallées humides du sud du Sahara. Très rare en Picardie. Légèrement plus grande que la Sarcelle d'hiver, bec et cou plus longs. Ailes pâles, flanc argenté chez le mâle avec un gros sourcil blanc se terminant derrière le cou. Niche dans une touffe herbacée au bord des pièces d'eau. Se nourrit de végétation aquatique de surface, bascule rarement son corps. **NPic M**

- 12 Canard souchet / *Anas clypeata*** : canard de surface, nicheur rare en vallée de la Somme mais régulier en plaine maritime. Passe l'hiver en Europe jusqu'en Afrique tropicale. Canard reconnaissable par sa belle tête vert bouteille munies d'yeux jaune vif. Le plumage nuptial du mâle est blanc, flancs marrons clairs et les ailes parsemées de noir et blanc. Les canes sont plus ternes. Bec long et aplati comme une spatule qui en fait un canard filtreur. Fréquente lacs et étangs marécageux. Se nourrit de végétation aquatique peu profonde afin de filtrer les invertébrés des herbiers. **NPic Mp**
- 13 Bruant des roseaux / *Emberiza schoeniclus*** : passereau paludicole\*. En plumage nuptial, le mâle est facilement identifiable grâce à son capuchon noir, collier et moustaches blancs. Fréquente une végétation touffue des zones humides comme les roselières. Nid construit à même le sol ou proche du sol dans une végétation dense. Peut se confondre avec d'autres espèces de bruant notamment pour les femelles, les immatures et les mâles en période inter-nuptiale. **NPic Mp P**
- 14 Blongios nain / *Ixobrychus minutus*** : le plus petit héron européen. Chez le mâle, le capuchon, le dos et une partie des ailes sont noirs à reflets verdâtres ; le reste du corps est plutôt jaune ocre pâle. La femelle est plus mimétique. Il apprécie en période de nidification les roselières inondées avec quelques buissons de saules. Visible surtout au printemps lorsque les mâles patrouillent au-dessus des roselières. Se nourrit de petits poissons, amphibiens et insectes. Chant caractéristique évoquant un aboieement lointain. **NPic M P**
- 15 Locustelle lusciniôide / *Locustella luscinioides*** : passereau paludicole\* discret au plumage assez terne, brun roux uniforme dans toutes les parties dorsales, blanchâtre pour la gorge et le cou et beige pour la partie ventrale. Son chant rappelle celui de la Courtilière (une sauterelle). Choisit de grandes roselières à Roseau commun pour la nidification. Insectivore strict. Ressemble aux Rousserolles. **NPic M P**
- 16 Rousserolle effarvatte / *Acrocephalus scirpaceus*** : passereau paludicole\* au plumage assez terne, où dominent le brun et le beige. Son chant rauque comporte de longues phrases. La roselière, inondée ou non, constitue le milieu classique de reproduction. Strictement insectivore. Peut être confondue surtout avec la Rousserolle verderolle. **NPic M P**
- 17 Bouscarle de Cetti / *Cettia cetti*** : oiseau sédentaire, discret et aux couleurs brunes. Les joues sont grises et un sourcil clair souligne l'œil. Sa présence est souvent confirmée par son chant caractéristique. Fréquente des habitats riches bosquets et bois denses, à proximité de l'eau. Nid constitué d'éléments végétaux, dans un buisson très près du sol. Essentiellement insectivore mais consomme aussi des mollusques et des vers. **NPic P**
- 18 Râle des genêts / *Crex crex*** : bien que difficile à observer, la détermination de cette espèce est aisée : coloration générale brun-jaunâtre strié de noir, bec fort et comprimé latéralement et sourcil gris-bleu chez le mâle et roussâtre chez la femelle. Chant du mâle est un cri bi-syllabique râpeux puissant. Espèce emblématique des prairies de fauches alluviales, le râle a fortement régressé au XX<sup>e</sup> siècle en France et en Picardie. Régime alimentaire varié : insectes, vers de terre, gastéropodes, mais également des végétaux. **NPic M P**
- 19 Tarier des prés / *Saxicola rubetra*** : petit passereau d'aspect ramassé aisément observable. Le mâle se distingue par son grand sourcil blanc, aux côtés de la tête brun noir souligné d'un trait blanc et le dessous blanc largement teinté d'ocre orangé à la poitrine et au cou. Les prairies naturelles humides constituent les milieux préférés pour la nidification. Se nourrit essentiellement d'invertébrés. Possibilité de confusion pour les femelles et immatures avec le Tarier pâtre. **NPic M P**
- 20 Râle d'eau / *Rallus aquaticus*** : oiseau de taille moyenne au corps élancé. Se distingue par son bec long, légèrement arqué et de couleur rouge chez l'adulte. Aucune confusion n'est possible au niveau de ses vocalisations très caractéristiques (cris de cochon). Fréquente de multiples milieux humides, même ceux de taille très modeste comportant un peu d'eau avec beaucoup de végétation palustre (reproduction, halte migratoire ou hivernage). Régime alimentaire diversifié : nombreux invertébrés, amphibiens, petits poissons. **NPic Mp P**
- 21 Marouette ponctuée / *Porzana porzana*** : à peine plus grosse qu'un moineau. Adulte au plumage brun foncé tacheté de blanc. Au crépuscule et par nuit calme, elle fait entendre son chant caractéristique. Fréquente principalement les marais d'eau douce, où croissent les joncs, les laïches, les scirpes en milieu hygrophile. Se nourrit de petits invertébrés et de graines de plantes. **NPic M P**
- 22 Balbuzard pêcheur / *Pandion haliaetus*** : grand rapace identifiable par sa coloration brun sombre sur le dessus et blanc sur le dessous. Sa tête, blanche, présente une ligne oculaire foncée. Visible lors de ses haltes migratoires, en avril et septembre, au dessus des plans d'eau où il se nourrit de poissons. **M P**

- 23 Bécassine des marais / *Gallinago gallinago*** : petit limicole\*. Se distingue par son long bec droit qui lui sert de sonde, des pattes courtes, un dos moucheté de brun avec des bandes longitudinales blanchâtres. Sa tête est également rayée de bandes claires et sombres. Si elle est surprise, elle s'envole rapidement en rase-mottes en poussant son cri d'alarme caractéristique. En Picardie, les observations de nidification se sont fortement raréfiées suite à la régression des prairies humides inondables. Se nourrit de divers invertébrés aquatiques. Au passage et hivernage, l'espèce reste abondante et facilement observable au sein des marais intérieurs. Peut se confondre avec la Bécassine sourde et double. **NPic Mp**
- 24 Vanneau huppé / *Vanellus vanellus*** : limicole\* présentant une crête caractéristique. Son dos et ses ailes sont foncés, presqu'entièrement noirs tandis que son ventre est blanc. Son chant, un "piwit", est caractéristique. Fréquente différents milieux ouverts, des prairies humides jusqu'au champs cultivés. Il subit la régression des prairies. En automne et hiver, l'espèce est bien présente. Se nourrit de lombrics, larves d'insectes, araignées, mollusques... **NPic Mp**
- 25 Mouette rieuse / *Chroicocephalus ridibundus*** : oiseau peu discret de couleur fondamentale blanche, aux ailes grises et noires aux extrémités. Tête brun sombre en période de reproduction et blanche avec une tâche noire derrière l'œil en hiver. Niche en colonie bruyante au sein des marais, étangs et lacs, principalement sur des îlots. En hiver, l'espèce est présente sur tous types de milieux (vasières, plages, champs, prairies humides, viles...). Espèce est omnivore. **NPic Mp P**
- 26 Chevalier guignette / *Actitis hypoleucos*** : limicole brun foncé sur le dessus et blanc en dessous. Les côtés du cou sont clairs. En vol, une barre longitudinale blanche est bien visible sur ses ailes. En période migratoire, l'espèce se fait remarquer par son tempérament solitaire et son vol caractéristique au dessus des plans d'eau. Se nourrit de divers invertébrés aquatiques. Confusion possible avec d'autres limicoles, notamment le Chevalier culblanc. **NPic M P**
- 27 Panure à moustaches / *Panurus biarmicus*** : la Panure à moustache a un corps brun orangé assez rond et une longue queue de la même couleur. L'aile présente un motif noir et blanc contrastant. Le mâle a la tête gris bleuté et de longues "moustaches" noires. Inféodée aux roselières denses et humides, l'espèce s'est considérablement raréfiée en Picardie. Se nourrit de petits invertébrés. **NPic Mp P**
- 28 Grèbe huppé / *Podiceps cristatus*** : facilement reconnaissable au printemps et été par ses deux petites "huppées" et ses touffes de plumes rousses et noires ornant les côtés de la tête. En hiver, ses couleurs sont plus ternes. Une calotte noire subsiste sur le dessus de sa tête. Fréquente les lacs et étangs ceinturés par une végétation dense (roseau, massette...) afin qu'il construise son nid flottant. Se nourrit en faisant de longues plongées de petits poissons, et insectes aquatiques. Confusion possible en hiver (littoral notamment) avec d'autres grèbes. **NPic Mp P**
- 29 Grèbe castagneux / *Tachybaptus ruficollis*** : le plus petit et le plus trapu des grèbes. Identifiable à sa petite tête ronde et sa façon de flotter comme un bouchon. En période nuptiale, se reconnaît à ses joues, sa gorge et son avant du cou brun-roux contrastant avec le reste du plumage brun sombre. En plumage d'hiver, il revêt une coloration assez uniforme et peut être confondu avec le Grèbe à cou noir. Pour se reproduire, il affectionne les petits étangs, mares et fossés bordés d'une végétation dense. Se nourrit principalement d'invertébrés aquatiques. **NPic Mp P**
- 30 Mésange boréale / *Poecile montana*** : se distingue par sa calotte et sa bavette noire ainsi que par ses joues blanches. Le chant constitue le meilleur moyen de la distinguer de la Mésange nonnette. Espèce plutôt nordique, elle niche dans les marais, principalement dans les cavités des saules. Se nourrit d'invertébrés. **NPic P**

**Légende :**  
**NPic** : Nicheur en Picardie    **M** : Migrateur    **Mp** : Migrateur partiel\*    **P** : Protégé par la Loi

**Petit glossaire :**  
**Aigrette** : faisceau de plumes effilées et droites qui orne la tête de certains oiseaux.  
**Grégaire** : qualifie une espèce vivant en groupe ou en communauté, sans nécessairement présenter une organisation sociale.  
**Limicole** : petits échassiers qui vivent et se nourrissent sur la vase, grâce à leurs pattes et leurs becs qui sont adaptés au milieu humide et vaseux.  
**Migrateur partiel** : les migrateurs partiels sont des oiseaux dont certains individus migrent en automne et dont d'autres restent toute l'année dans les régions où ils nichent.  
**Paludicole** : qui vit ou croît sur les bords des marais, des étangs.  
**Phragmitaie / roselière** : une roselière ou "phragmitaie" est une zone en bordure de lacs, d'étangs, de marais ou de bras morts de rivière où poussent principalement des roseaux.